***[DENOMINATION SOCIALE]***

EURL au capital de *[montant du capital]* euro.s

Siège social : *[adresse, code postal, ville]*

*[n° RCS]* RCS *[ville RCS]*

(La « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION EN VUE DES DECISIONS DE L’ASSOCIE UNIQUE**

**EN DATE DU *[DATE DU RAPPORT]***

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L’ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU [date de la décision]**

Le *[date]*, l’assemblée de l’Associé unique de la Société a pris les décisions unanimes portant sur l’ordre du jour suivant :

* Transfert du siège social de la Société
* Modification corrélative des statuts de la Société
* Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

*[Nom et prénom de l’associé unique / Dénomination sociale]*, résidant *[adresse ou siège social]*, ci-nommé l’ **« Associé »,** est propriétaire de l’intégralité des *[nombre]* parts sociales composant le capital social de la Société.

L'assemblée est présidée par *[Nom et prénom du gérant]* (le « **Président** »), gérant de la Société, lequel constate que l’Associé unique possède la totalité des parts sociales composant le capital social.

**[En présence d’un commissaire aux comptes]** Le Commissaire aux comptes, dûment convoqué, est présent / absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l’Associé unique :

* Le rapport établi par la gérance,
* Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
* Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et/ou statutaires ont été adressés à l’Associé unique ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION**

L’Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social de la Société du *[adresse de l’ancien siège]*, au *[nouvelle adresse]*, et ce à compter du *[date d’effet]*.

**DEUXIEME RESOLUTION**

En conséquence de l’adoption de la décision qui précède, l’Associé unique décide de modifier l’article *[numéro de l’article]* des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

*« Article* [numéro de l’article] *– Siège social*

*Le siège social est fixé au* [nouvelle adresse]*. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

**TROISIEME RESOLUTION**

L’Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l’Associé unique.

Il appartient à une société en cours de transfert de siège social de s’assurer qu’elle peut être jointe par l’intermédiaire de son ancienne adresse aussi longtemps que les formalités de changements de siège n’ont pas abouti.

|  |
| --- |
| ***[Nom et prénom de l’associé unique]***  Associé  **[Si l’associé n’a pu être présent]** Représenté par *[Nom et prénom de son représentant]*  ***[Signature]*** |

|  |
| --- |
| ***[Nom et prénom du gérant]***  Gérant  ***[Signature]*** |